

B - Règlement de la consultation

1) Procédure

La sélection d'une équipe de Maîtrise d'œuvre est organisée dans le cadre d'une procédure adaptée (M.A.P.A.) sans remise de prestation selon article 27 du Décret du 25 mars 2016 après mise en compétition comprenant 2 phases :

- 1 - Publication d'un avis d'appel public à la concurrence. Réception des candidatures. Puis Sélection sur dossier d'au moins 3 candidats après examen des compétences, références et moyens adaptés à l'opération. □
- 2 - Envoi du dossier de consultation aux candidats sélectionnés. Visite de l'école maternelle avec l'ensemble des candidats sélectionnés. Remise des offres par ces candidats (note méthodologique et proposition du taux de rémunération). Dans le cadre de cette seconde phase, le SIVOS procédera à des auditions des candidats sélectionnés.

2) Critères de sélection des candidats :

- 1 - En première phase, sélection de la candidature :
 - Références adaptées à l'opération
 - Compétences adaptées à l'opération
 - Moyens adaptés à l'opération □
- 2 - En deuxième phase, sélection de l'offre avec audition des candidats sélectionnés :
 - Pertinence de la note méthodologique et compréhension des enjeux : 60 %
 - Prix des prestations selon proposition du taux de rémunération : 40 %

3) Mission proposée :

Marché de maîtrise d'œuvre élaboré suivant les directives de la loi MOP.
DIAG + BASE + EXE selon loi MOP et OPC.

4) Compétences recherchées :

Chaque équipe devra comprendre nécessairement un architecte qui en sera le mandataire, et les bureaux d'études techniques adaptés à cette opération (structure, thermique, fluides, économiste,...)

Il n'y a pas de clause d'exclusivité pour la création des équipes.

5) Déroulement de la procédure :

La procédure se déroulera selon le calendrier indicatif suivant :

Septembre 2018	Publication de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence
Mercredi 17 octobre 2018 avant 17H00	Date limite de réception des candidatures
Sélection d'au moins 3 candidats	
Mercredi 24 octobre 2018 matin	Visite de l'école maternelle avec les équipes candidates sélectionnées
Lundi 5 novembre 2018	Remise par les candidats de leur offre (note méthodologique et proposition de rémunération)
Vendredi 9 novembre 2018 à partir de 8h30	-Audition des candidats
Fin novembre 2018	Validation du choix du candidat lauréat et passation d'un marché de maîtrise d'œuvre

Les délais de sélection étant courts Il est demandé aux candidats de se rendre disponibles aux dates soulignées indiquées ci-dessus

Les autres données du déroulement de la procédure sont détaillées dans l'Avis d'Appel Public à la Concurrence ci-après